

Nous sommes en voie de mettre sur pied un comité directeur binational afin de réduire les risques liés à nos infrastructures essentielles et nous travaillons actuellement à l'établissement des priorités d'action pour les secteurs essentiels. Cette collaboration bilatérale a permis aux autorités, de concert avec les représentants des gouvernements fédéraux et provinciaux, du secteur privé et des différents États, de procéder à l'évaluation de l'aspect sécuritaire des ponts et des tunnels, ce qui a déjà contribué à accroître le niveau de sécurité à plusieurs endroits.

Nous avons également entrepris de renforcer la sécurité aérienne. Nous avons convenu de reconnaître mutuellement les normes canadiennes et américaines et avons créé de nouvelles agences de transport fédérales qui veilleront au respect de ces normes. Nous avons instauré des systèmes de détection des explosifs, renforcé les portes des postes de pilotage, déployé des agents de sécurité de l'air, et pris diverses mesures pour améliorer la sécurité dans l'ensemble du système aérien.

Le long de notre frontière terrestre s'opère la relation commerciale la plus importante du monde. Nous devons investir dans ses infrastructures pour qu'elle soit en mesure de faire face aux enjeux d'aujourd'hui et à la croissance de demain.

Notre priorité est d'investir dans une infrastructure qui pourra soutenir et maximiser les programmes NEXUS et EXPRES.

La technologie peut jouer un rôle capital. Nous nous sommes dotés de modèles de simulation informatique afin de tirer le maximum de nos investissements en matière d'infrastructure. Nous nous sommes procuré des systèmes d'information permettant d'accroître la fluidité de la circulation, ainsi que des systèmes utilisant des rayons gamma de haute énergie et des rayons X capables de détecter les matériaux dangereux.

Coordination des actions et mise en commun des renseignements en vue de renforcer ces objectifs

Les événements du 11 septembre ont prouvé qu'aucun pays n'est à l'abri du terrorisme. Le Canada et les États-Unis se sont mis d'accord pour identifier, poursuivre, condamner et punir les terroristes et autres criminels du genre. Nos deux pays collaborent étroitement à de nombreuses initiatives d'application des lois, mais nous veillons à entretenir cette relation pour répondre aux préoccupations actuelles en matière de sécurité.

Nous cherchons à accroître la rapidité avec laquelle nous pouvons mettre des renseignements en commun au moyen d'initiatives telles que l'instauration d'un système électronique d'échange des renseignements sur les dossiers criminels, y compris les empreintes digitales. Ce système devrait être mis en place en